

# Mettre fin aux différends fiscaux, construire l'avenir

## dossier politique

24 septembre 2012 Numéro 20

**Accords fiscaux** Dans le sillage de la crise financière et de l'endettement, un nombre croissant d'États à la recherche de recettes fiscales supplémentaires s'attaquent plus fermement à l'évasion fiscale. C'est la raison pour laquelle la Suisse, place financière de premier plan, subit des pressions en lien avec des avoirs non fiscalisés de clients étrangers ces dernières années. La Suisse est maintenant passée à l'offensive et a conclu des accords sur un impôt libérateur avec l'Allemagne, l'Autriche et la Grande-Bretagne. Ce faisant, elle a trouvé une solution pour régulariser pour le passé mais aussi pour l'avenir, les avoirs non fiscalisés. Un référendum ayant été demandé contre les accords fiscaux, la Suisse votera vraisemblablement sur ceux-ci le 25 novembre 2012.

### Position d'economiesuisse

- ▶ Les accords fiscaux mettent un terme aux différends fiscaux du passé, suppriment l'incertitude juridique et renforcent la confiance dans la place économique suisse.
- ▶ Les accords protègent la sphère privée et renforcent le secret bancaire.
- ▶ Ces accords permettent à la place financière de concilier sa gestion d'avoirs fiscalisés et l'atout du secret bancaire.
- ▶ Les accords fiscaux améliorent les relations avec des pays partenaires importants et renforcent la place financière. Les entreprises exportatrices et les PME en bénéficieront aussi.

## Quels sont les enjeux du 25 novembre ?

► Accords fiscaux : une solution d'avenir, garante de stabilité

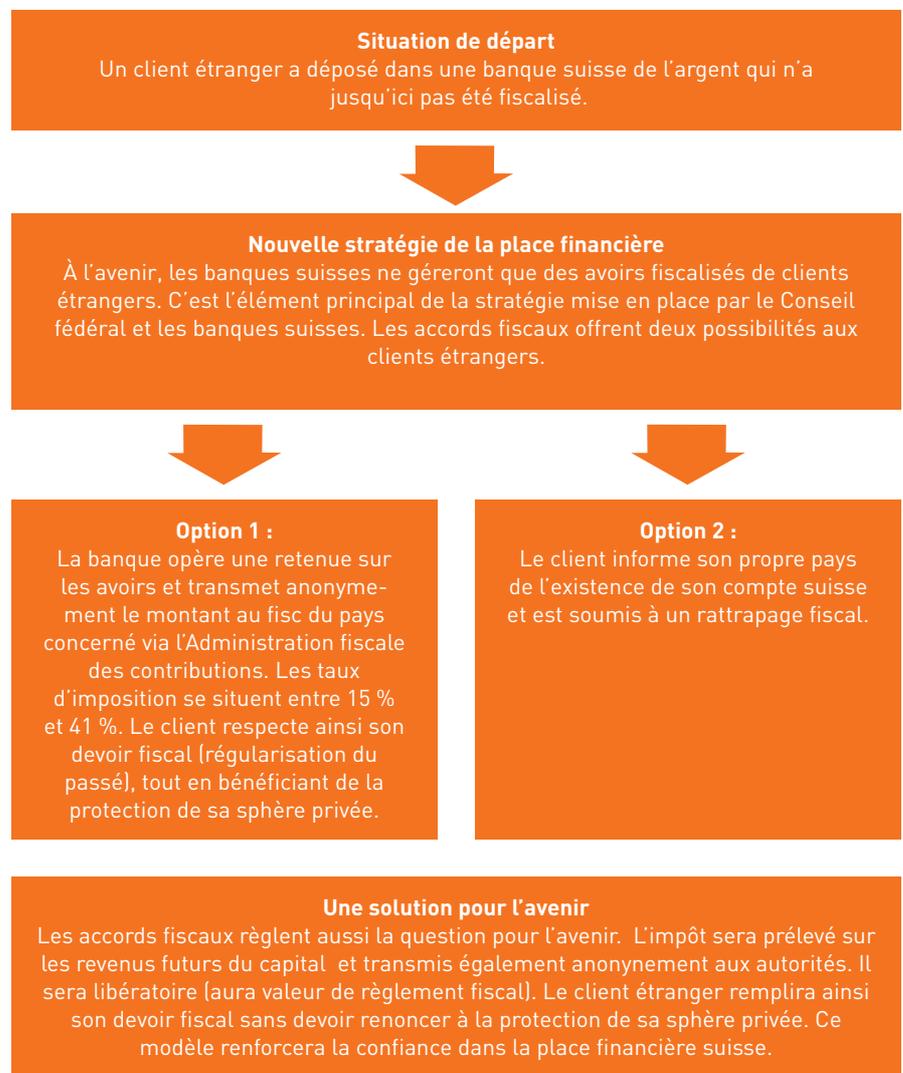
### Accords avec trois pays

Un différend couve entre la Suisse et d'autres États depuis des années. Il porte sur des avoirs non fiscalisés déposés par des clients étrangers auprès de banques suisses. En raison de la crise de la dette, de nombreux États s'attaquent plus fermement à la soustraction fiscale. La Suisse et son économie pâtissent des conflits qui en découlent – car les entreprises ont besoin de conditions-cadre stables. La Suisse a donc empoigné le problème et développé sa propre solution, l'impôt libératoire à la source. Celle-ci tient compte à la fois de la protection de la sphère privée recherchée par les clients et du souci des États étrangers d'augmenter leurs recettes fiscales. Les accords fiscaux négociés avec l'Allemagne, l'Autriche et la Grande-Bretagne constituent une solution pour régler ces différends.

### Graphique 1

► Avec les accords fiscaux, les clients étrangers peuvent choisir entre deux options.

### Fonctionnement du modèle suisse de l'impôt libératoire



### Autres éléments des accords

Les accords passés avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche fonctionnent tous sur le même principe et ne se distinguent que sur quelques points. Il s'agit d'aménagements visant à tenir compte des spécificités nationales des pays. Les accords contiennent d'autres aspects importants, notamment :

- ▶ Amélioration de l'accès au marché : l'amélioration de l'accès au marché a été négociée pour les banques suisses avec les trois pays.
- ▶ Protection des collaborateurs : les banques et leurs collaborateurs ne pourront pas être poursuivis pénalement pour les cas survenant avant l'entrée en vigueur de l'accord.
- ▶ Contrôles possibles en vue d'une mise en œuvre correcte des accords : en vertu des conventions de double imposition, l'Allemagne et la Grande-Bretagne auront la possibilité de contrôler la mise en œuvre des accords au moyen d'un nombre restreint de demandes de renseignements.

▶ L'Allemagne se prononcera définitivement après la votation organisée en Suisse.

Les accords sont soutenus par le Conseil fédéral ainsi que par une large alliance de partis (le PLR, le PDC, les Verts libéraux, le PBD, les Verts et une partie du PS ont dit oui au Parlement), des organisations économiques et les banques.

Cependant, des groupes de droite (ASIN, Jeunes UDC) et de gauche (Jeunesses socialistes suisses, JS) ayant lancé le référendum, la Suisse votera vraisemblablement sur ce sujet le 25 novembre prochain. Il est prévu que les accords entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'Autriche et la Grande-Bretagne ont déjà ratifié les accords, mais l'Allemagne ne s'est pas encore prononcée. Le Bundestag allemand (Chambre haute) devrait examiner le projet le 23 novembre 2012. En cas de refus, une procédure de conciliation entre les deux chambres du Parlement allemand est possible.

## Les accords mettent un terme aux différends fiscaux

### La solution helvétique présente deux avantages de taille

▶ La solution permet de régulariser le passé et l'avenir.

D'une part, les accords résolvent les problèmes liés à des situations existantes: les clients ont une possibilité correcte de régulariser leurs avoirs non fiscalisés et de régler tous les impôts en bloc. Cela n'est possible qu'avec l'impôt libératoire, d'autres solutions ne permettraient pas de régler le passé. Toutefois, les clients conservent leur anonymat et continuent de bénéficier de la protection de leur sphère privée. Les personnes qui ne souhaitent pas se soumettre à cette procédure ni divulguer leur fortune devront retirer leurs avoirs de Suisse. Les banques ne les assisteront pas dans ces démarches. Concrètement, une fois que les accords fiscaux auront été mis en œuvre, il n'y aura plus dans les banques suisses d'avoirs non fiscalisés de clients allemands, britanniques ou autrichiens.

D'autre part, les accords fiscaux font en sorte qu'il en soit ainsi à l'avenir. En payant l'impôt libératoire, le client étranger règle l'impôt dû en conservant son anonymat. Ces accords offrent une solution qui clarifie la situation, met un terme aux différends fiscaux et renforce la confiance dans la place économique suisse.

► Mettre le citoyen à nu n'est pas acceptable.

## Alternative durable à l'échange d'informations

### Les accords protègent la sphère privée

La Commission européenne souhaite faire de l'échange automatique d'informations la norme à l'avenir et imposer également cette solution à la Suisse. Avec ce système, des données sensibles des clients seraient fournies à d'autres pays. Comme un tel système, qui dévoilerait tout du citoyen, n'est pas acceptable, la Suisse a développé une alternative : l'impôt libératoire. Les trois États signataires acceptent cette solution en tant qu'alternative durable à l'échange automatique de données – mention qui figure explicitement dans les accords. Pour la Suisse c'est une première : en acceptant l'impôt libératoire, des États étrangers reconnaissent pour la première fois la protection de la sphère privée des clients de banques suisses. Voilà qui renforce la sphère privée et protège le secret bancaire.

L'échange automatique d'informations aurait par ailleurs l'inconvénient de ne pas régler les problèmes du passé.

► Les accords fiscaux renforcent les relations avec les pays voisins et partenaires.

## La place financière et la place économique ont besoin l'une de l'autre

### Importance économique des accords

La Suisse a tissé des liens étroits avec d'autres économies. Par le passé, elle a toujours misé sur la qualité des relations avec ses partenaires dans le monde entier, c'est d'ailleurs une des clés de son succès. Les accords fiscaux permettent à notre pays d'améliorer ses relations avec des États voisins et des partenaires importants en Europe et renforce la place financière, laquelle constitue un facteur important pour l'économie suisse (cf. encadré ci-dessous). Seule une place financière forte et acceptée à l'échelle internationale est en mesure de relever les défis futurs et de contribuer au succès de la place économique à long terme. Tout le monde en bénéficie : les entreprises exportatrices, qui ont besoin de bonnes relations avec l'étranger, tout comme les PME en Suisse, qui tirent profit d'une place financière forte.

L'amélioration de l'accès au marché offre des opportunités supplémentaires à la place financière suisse : des obstacles qui compliquent actuellement la tâche des banques helvétiques en ce qui concerne la gestion transfrontière de clients étrangers sont supprimés dans les trois pays. Autrement dit, les accords contribuent à maintenir des emplois en Suisse à long terme et à leur donner des fondements plus solides.

### Chiffres sur la place financière

#### *Création de valeur*

En 2011, la place financière suisse a généré une valeur ajoutée de près de **60 milliards de francs**. Les banques et autres prestataires de services financiers sont à l'origine de 10,3 % du produit intérieur brut. La création de valeur imputable aux seules banques suisses se montait à 32,4 milliards de francs.

#### *Emplois*

À l'heure actuelle, la place financière représente **240 000 emplois** environ, 146 000 personnes étant employées directement auprès de banques. Ce secteur représente également **12 % des places d'apprentissage** dans le domaine commercial.

#### *Impôts*

Les recettes fiscales générées par la place financière dans son ensemble atteignent entre 14 et 18 milliards de francs. En 2011, le secteur bancaire à lui seul était à l'origine de **11,2 milliards de francs de recettes fiscales**. Cela représente 1/10 des recettes fiscales en Suisse.

Source : BAK Basel 2011, Swissbanking 2012

► La création de valeur directe et indirecte de la place financière avoisine les 90 milliards de francs.

### De nombreuses branches en profitent

Ces chiffres ne montrent qu'une partie du tableau : les effets indirects générés par la place financière suisse sont également considérables. D'après une étude réalisée par BAK Basel en 2011, ces effets représenteraient 28 milliards de francs supplémentaires (banques seules : 17 milliards de francs). Ils comprennent des biens et services que les entreprises suisses peuvent fournir à la place financière en tant que prestation préalable. La création de valeur directe et indirecte de la place financière se monte donc à quelque 90 milliards de francs. Cela représente près de 20 % du produit intérieur brut de la Suisse.

### Le refus des accords ne comporterait que des inconvénients

Un cavalier seul de la Suisse en cas de non aux accords fiscaux n'est pas une alternative – ni pour la Suisse ni pour la place financière ou l'économie. Les attaques à l'encontre de la Suisse se multiplieraient et le commerce de données bancaires volées continuerait de fleurir. En cas de refus, la Suisse continuerait de réagir au lieu d'agir. Cela n'est pas une option pour un pays souverain. Pour les clients étrangers, le refus des accords fiscaux implique la poursuite de l'insécurité juridique. Cela n'est pas un climat favorable à une place financière forte et la confiance dans la place économique suisse en pâtirait.

► En cas de refus des accords fiscaux, le commerce de CD de données volées resterait florissant.

L'économie suisse, qui gagne un franc sur deux à l'étranger, a besoin de conditions-cadre de qualité et fiables avec tous les États. À cet égard, l'Allemagne en tant que premier partenaire commercial de la Suisse joue un rôle particulier (20% de nos exportations en prennent le chemin). La non-résolution du différend fiscal entraînerait une détérioration des relations avec les pays partenaires et pourrait aussi causer des problèmes concrets aux entreprises suisses : ainsi, la Suisse figure toujours sur une liste noire en Italie. Ce pays est l'un de ceux avec qui des négociations sont en cours. Un oui le 25 novembre donnerait un signe clair montrant que la Suisse poursuit dans la voie empruntée.

► Un oui aux accords fiscaux renforce la confiance dans la place économique suisse, supprime les incertitudes juridiques et met un terme aux différends fiscaux.

## Conclusion : cinq raisons de dire oui

### Les accords mettent un terme aux différends fiscaux

Depuis des années, les différends portant sur des avoirs non fiscalisés prétéritent les relations entre la Suisse et d'autres États. Une solution est désormais à portée de la main, qui permet de clarifier la situation et de mettre un terme aux conflits avec trois pays.

### Une solution helvétique équitable qui renforce la confiance dans la place financière

Les banques peuvent proposer à leurs clients à l'étranger une solution équitable pour régulariser les avoirs non fiscalisés déposés en Suisse. Les accords suppriment l'insécurité juridique actuelle et renforcent ainsi la confiance dans la place économique suisse.

### Les accords fiscaux évitent l'échange automatique d'informations

L'UE souhaite imposer à la Suisse l'échange automatique d'informations et tout dévoiler du citoyen. Afin de l'éviter, la Suisse a développé sa propre solution : l'impôt libératoire. Tous les États parties acceptent cette solution comme alternative durable à l'échange automatique d'informations. Des accords seront également conclus avec d'autres États.

### Important pour la réorientation de la place financière suisse

L'objectif est que tous les avoirs de clients étrangers sous gestion en Suisse soient fiscalisés. Cette stratégie permettra à la Suisse de s'affirmer également dans un environnement en constante évolution et de jouer ses atouts en tant que place financière compétitive et mondiale. C'est à cette condition qu'il sera possible de maintenir des emplois à long terme.

### Les accords renforcent la Suisse

Les accords fiscaux permettent à la Suisse d'améliorer ses relations avec des pays voisins et des pays partenaires importants en Europe et de renforcer sa place financière. Tout le monde en bénéficie : les entreprises exportatrices, qui ont besoin de bonnes relations avec l'étranger, tout comme les PME en Suisse, qui tirent profit d'une place financière forte.

### Pour toutes questions :

sandra.ruckstuhl@economiesuisse.ch

simon.schaerer@economiesuisse.ch

vincent.simon@economiesuisse.ch